

PROGRAMME D'ÉPARGNE-SALAIRE

Dernière semaine.
La campagne du programme
d'épargne-salaire des OEC
de 2016 se termine le
1^{er} novembre à 20 h (HE).



Participants au programme

Vos cotisations actuelles se poursuivront automatiquement, à moins que vous décidiez de les modifier.

Si vous souhaitez **modifier** le montant de vos cotisations, vous pouvez le faire jusqu'au 1^{er} novembre.



Comment augmenter, réduire ou cesser vos cotisations

Vous désirez vous inscrire?

Le programme d'épargne-salaire des OEC vous permet de cotiser à un régime d'épargne-salaire au moyen de retenues automatiques sur votre paye.

Si vous souhaitez vous **inscrire** au programme, vous pouvez le faire jusqu'au 1^{er} novembre.



Comment s'inscrire au programme d'épargne-salaire des OEC

Services en ligne OEC

S'enregistrer / Se connecter

Utilisez les Services en ligne OEC pour gérer votre régime ou pour en établir un nouveau en ligne.

Vous avez oublié l'information nécessaire pour vous connecter aux Services en ligne OEC ?

Rendez-vous simplement à la page de connexion des **Services en ligne OEC** et vous pourrez :

- ▶ **Récupérer votre numéro de client**
Cliquez sur *Numéro de client oublié?* votre numéro de client vous sera envoyé par courriel.
- ▶ **Réinitialiser votre mot de passe**
Cliquez sur *Mot de passe oublié?* votre mot de passe sera réinitialisé.

POUR EN SAVOIR PLUS

Visitez oec.gc.ca/employees ou communiquez avec votre directeur de campagne.